

Le LUNDI 14 juillet 1947.

## BUDGET PRINCIPAL

*(Moins les sommes votées en subsides intérimaires)*

## PÊCHERIES

87	Pour pourvoir au transport, à l'apprêt et au séchage, et à d'autres frais ayant trait à la réception et à la vente des peaux de phoque revenant au Canada d'après l'accord provisoire sur les phoques à fourrure, conclu entre le Canada et les Etats-Unis par l'échange de notes en date des 8 et 19 décembre 1942 . . . . .	400,000 00
88	Pour pourvoir au paiement d'une prime pour la destruction des phoques de port . . . . .	30,000 00

## CRÉDITS SPÉCIAUX

89	Extension de la propagande relative à la production et à la vente coopérative parmi les pêcheurs . . . . .	56,000 00
90	Pour pourvoir aux frais d'application de la Loi de 1944 sur le soutien des prix des produits de la pêche . . . . .	60,000 00
91	Pour aide à la construction de navires du genre petit chalutier et/ou palangrier, subordonnément aux conditions que peut approuver le gouverneur en conseil . . . . .	200,000 00

## DÉMOBILISATION ET RECONVERSION

## PÊCHERIES

508	Règlements régissant l'exportation du poisson salé— Administration . . . . .	21,000 00
509	Pour pourvoir aux dépenses relatives à l'application des Règlements régissant la mise en conserve du poisson . . . . .	12,000 00

## BUDGET SUPPLÉMENTAIRE ADDITIONNEL 1947-48

## PÊCHERIES

733	Administration—Crédit supplémentaire . . . . .	48,087 00
734	Inspection des pêcheries, y compris les fonctionnaires et gardiens, les services de patrouille et de protection des pêcheries—Crédit supplémentaire . . . . .	57,500 00
735	Service de propagande et d'éducation, y compris une subvention de \$1,200 à l'exposition des pêcheries de Lunenburg, en plus du montant prévu au poste 78 du Budget des dépenses—Crédit supplémentaire . . . . .	1,200 00
736	Pisciculture—Crédit supplémentaire . . . . .	28,000 00
	Conseil de recherches sur les pêcheries du Canada—	
737	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire . . . . .	20,000 00
738	Construction et améliorations, et pour autoriser engagements de \$75,000 concernant années à venir—Crédit supplémentaire . . . . .	100,000 00
739	Pour la part du Canada dans les dépenses de la Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique en vertu du traité entre le Canada et les Etats-Unis pour la protection, la préservation et l'extension des pêcheries de saumon sockeye du bassin de Fraser—Crédit supplémentaire . . . . .	57,500 00